



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# VÉLIZY-VILLACOUBLAY

## DÉCISION N° 2024-149

**Objet** : Demande de subvention auprès du Territoire d'Action Départementale de Grand Versailles pour l'organisation d'ateliers/rencontres entre parents « l'instant parent'Aise » à la médiathèque.

**LE Maire** de Vélizy-Villacoublay,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du Conseil municipal n° 2022-02-16/02 en date du 16 février 2022 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le dispositif de subventions 2024 du Territoire d'Action Départementale de Grand Versailles, axe famille, relatif notamment au soutien à la parentalité,

**CONSIDÉRANT** le programme d'actions annuelles de la médiathèque sur le thème de la parentalité et la volonté de créer des rendez-vous thématiques entre parents,

**CONSIDÉRANT** que dans ce cadre, la Commune souhaite mettre en place des ateliers/rencontres entre parents avec le concours de divers intervenants extérieurs,

### DÉCIDE

**Article 1** : de solliciter auprès du Territoire d'Action Départementale de Grand Versailles une subvention pouvant aller jusqu'à 80 % du coût total du projet, sur la base d'un coût estimatif de 1 948,00€ TTC. pour le financement d'ateliers/rencontres entre parents « l'instant parent'Aise » à la médiathèque,

**Article 2** : de signer tous les documents relatifs à l'obtention de la subvention le cas échéant,

**Article 3** Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 4** : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Vélizy-Villacoublay, le 18/03/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20240318-DEC\_2024\_149-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Acte affiché du 09/04/2024 au 10/06/2024

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • [relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr](mailto:relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr)

[www.velizy-villacoublay.fr](http://www.velizy-villacoublay.fr)